

CGSLB Secteur bancaire

Le Syndicat libéral est fier du travail de ses délégué(e)s dans le secteur bancaire.

Aujourd'hui, la CGSLB est fière du travail et des positions prises par ses délégué(e)s dans le secteur bancaire. Ils ont prouvé que nous avons raison de miser sur leur dynamisme et leur sens de l'initiative pour défendre vos intérêts tout en leur laissant une large autonomie dans le cadre du respect des idéaux du Syndicat libéral.

Si à quelques semaines du vote vous n'êtes pas encore décidés, peut-être que répondre au questionnaire suivant peut vous y aider.

Pour une charge de travail insupportable

VOTEZ 1

Le Syndicat libéral propose de négocier dans les entreprises des mesures permettant de revenir à une charge de travail supportable. Découvrez-les toutes sur www.votez1.be

Élections sociales 2016.

Votre Liberté Votre Voix

A) Une optimisation de votre rémunération nette via un plan cafétéria ?

1. Nous sommes d'accord à condition que le personnel ait le libre choix et qu'on ne lui demande pas de le financer par d'autres mesures.
2. Oui bien sûr, et s'il faut diminuer nos salaires de 5% et sacrifier une partie de notre assurance groupe, c'est toujours d'accord !
3. Oui tant que le net reste égal nous sommes d'accord de diminuer les salaires bruts de 3%, ce n'est pas comme si le salaire brut servait au calcul de toute une série d'autres éléments (Revenu garanti, pension,...).

B) Le travail du dimanche dans le secteur bancaire c'est pour demain ?

1. Pas avec nous, c'est une porte que nous ne voulons pas ouvrir. La conciliation entre la vie privée et le travail est et restera l'une de nos priorités.
2. Si la direction dit que c'est nécessaire, tant pis pour le petit déjeuner en famille.
3. Une banque doit être accessible pour ses clients le dimanche et même la nuit.

Votre Liberté Votre Voix



C) Si un travailleur voit sa fonction disparaître au sein de la banque

1. La banque doit lui garantir les formations, l'accompagnement et le temps nécessaires pour qu'il puisse trouver une nouvelle fonction au sein de la banque.
2. Il va au mobility center avant d'être licencié 6 mois plus tard.
3. C'est au travailleur lui-même de trouver une fonction.

D) La forte pression au travail et la concurrence dans le secteur ont pour conséquence une augmentation du stress et des cas de burn-out.

1. En temps que Syndicat, nous devons jouer au maximum notre rôle de personne de confiance sur le terrain : nous devons écouter le personnel et traiter en priorité la problématique de non remplacement des départs et de la pression au travail.
2. La compétitivité et la pression sur le travail est nécessaire dans l'économie moderne. Le temps c'est de l'argent.
3. Les travailleurs sont eux-mêmes responsables de leur stress/burn-out.

E) La concertation sociale : absolument nécessaire ou contrainte ?

1. Les travailleurs doivent régulièrement être consultés et toujours être informés tant des petits que des grands changements concernant l'organisation du travail et leurs conditions de travail.
2. Un syndicat ne recherche que le conflit et passer à la caisse.
3. Un employeur voit uniquement ses propres objectifs



Si vous avez répondu 1 à un maximum de ces questions, alors vous devez certainement voter 1 aux prochaines élections. Si ces réductions de salaires le travail du dimanche et le mobility center ont été appliqués dans le secteur bancaire, c'est parce que d'autres syndicats l'ont accepté. Ils pensaient sans doute avoir de bonnes raisons, mais à la CGSLB nous ne voyons aucun bon motif pour accepter une diminution de vos salaires et de votre qualité de vie (par exemple avec le travail du dimanche) ou une procédure de licenciement « automatisée ».

Votre voix pèse dans la balance. Allez voter, en toute connaissance de cause... pour la liste n°1 CGSLB bien sûr!